

HYDERABAD — Préparation du GAC pour la réunion avec le Conseil  
Lundi 7 novembre 2016 – 12h à 12h30 IST  
ICANN57 | Hyderabad, Inde

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Nous devons maintenant avancer -- et nous devons mordre de quelques minutes sur la pause déjeuner. J'en suis désolé. Mais, encore une fois, nous avons tellement de pain sur la planche, et le temps est limité, c'est donc difficile à éviter.

La préparation de la réunion avec le conseil. Une liste de problématiques dont nous pourrions discuter avec le conseil a été établie. Cette liste a été partagée sur la liste d'email. Je pense que c'est -- Gulten la met en place afin que nous voyions ce que nous y avons proposé il y a quelque temps. Peut-être que cette liste devra être mise à jour conformément à ce que nous pensons maintenant être nécessaire ou utile dans notre discussion avec le conseil.

Je vais rapidement la lire, ou mettre certains éléments en valeur.

En premier est notre -- la réponse exceptionnelle du GAC -- d -- désolé, du Conseil de l'ICANN sur notre avis d'Helsinki. C'est le point 1. En particulier, les sujets qui sont surlignés.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Ensuite, les mesures concernant de la déclaration sur la Croix-Rouge, Croissant-Rouge dans le communiqué d’Helsinki.

Le point suivant concerne le suivi des difficultés soulevées lors de la conférence téléphonique que nous, le GAC, avons eu après Helsinki sur une compréhension commune des rôles respectifs du conseil et du GAC. Et ici, je pense, nous devrions bâtir sur la discussion que nous avons eue avec le GNSO sur cette question, parce que ce n’est pas simplement la question de la relation entre le conseil et nous, mais aussi sur la perception qu’a le conseil de ce qui est de son ressort ou non en ce qui concerne l’élaboration effective des politiques de l’ICANN. Et ceci inclut également ceux auxquels le conseil ou les organisations de soutien considèrent devant avoir tel ou tel rôle. Donc, il ne s’agit pas uniquement du GAC et du conseil, mais c’est aussi lié, on peut dire, avec les différentes compréhensions de leurs rôles respectifs qu’ont les organisations de soutien qui recommandent des politiques au conseil. Je pense que c’est, à mon avis, une chose fondamentale que nous devrions soulever au début ou au moins y consacrer beaucoup de temps, parce qu’elle est au cœur d’-- certaines de nos différences dans la compréhension de nos rôles respectifs sont à la base de pratiquement tous les autres éléments. Donc, si nous commençons par ce point, cela peut nous aider à traiter rapidement les autres éléments. C’est ce que je propose.

---

Puis la question 4 porte sur l'évaluation par le conseil du GAC -- est-ce sur la participation active du GAC ou du conseil à ses processus d'élaboration de politiques? Oh, des parties prenantes de tous les pays dans le monde entier. C'est donc sur le -- il s'agit donc de la diversité de la participation dans le processus d'élaboration de politiques. Je pense que cela est un élément de référence pour la discussion sur la responsabilité qui est vraiment important.

Ensuite, nous avons quelques autres éléments : l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les régions faiblement desservies, les candidatures des gTLD communautaires. Et cela peut aussi être rattaché à ces nouvelles contributions que nous avons et que nous voulons utiliser dans le cadre d'un rapport du Conseil de l'Europe.

Avons-nous terminé ou y a-t-il quelque chose dans le bas de l'écran que nous ne voyons pas? Simplement ce qui est proposé. Gulden, peut-être que vous pouvez faire défiler vers le bas.

Non. C'est tout. Merci beaucoup.

Oui, je les lis.

---

OK. Donc, c'est une proposition. Donc, nous avons un peu de temps pour discuter du contenu et aussi des priorités et de l'ordre, etc.

J'ai donc la Commission européenne, l'Iran, l'Argentine, la Chine, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande.

Je vous prie, soyez sûrs. Merci.

La Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Oui, merci beaucoup, et merci pour la proposition initiale.

Sur la première question, bien sûr, je pense que c'est une bonne question, mais je pense que la réponse que vous obtiendrez est quelque chose comme, bientôt, nous sommes occupés, da-da-da.

Le problème est que sur un certain nombre de ces questions, nous savons que, par exemple, le Conseil devrait prendre une décision concernant les codes à deux lettres dans la période de cette réunion. Il n'a pas réagi à la position du GAC concernant les codes à deux lettres. L'Espagne a soulevé ce problème. Singapour et l'ASEAN ont soulevé ce problème. Un certain nombre d'autres ont soulevé ce problème. Donc, plutôt que de simplement demander quand, ne devrions-nous pas le mettre

---

davantage dans un contexte et rappeler que nous n'avons pas eu de réponse au communiqué d'Helsinki. Nous comprenons pourquoi, mais il est absolument urgent parce que vous êtes sur le point, ou avez déjà pris une décision relative à l'avis du GAC et la réponse n'a peut-être pas été prise en compte. Nous n'avons pas eu de réponse. Je pense donc que nous devons être beaucoup plus assertifs et explicites sur ce premier point, le remettre dans son contexte et privilégier la clarté.

Je suis aussi tenté de soulever mon autre point, mais je pense que je vais laisser tomber, pour le moment.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : N'hésitez pas à soulever votre autre point.

Je pense que j'ai écrit l'Iran.

Juste une petite remarque sur ce point. Bien entendu, la question n'a maintenant plus de sens, mais nous savons que nous ne recevrons pas de réponse. Je suis entièrement d'accord sur le fait de nous concentrer sur le fond, les codes des pays, les codes à deux lettres, parler de nos attentes, communiquer nos attentes au Conseil sur ce point, faire de même avec l'IGO, et ainsi de suite.

L'Iran.

---

IRAN : Oui, je souscris à ce qu'a dit la Commission européenne. Nous devrions spécifier les problématiques. Plutôt que de dire que nous n'avons rien reçu, vous devriez mentionner la question des deux lettres. Et je ne sais pas, quel est le problème avec l'IGO ? L'IGO ? Nous devons la mentionner, parce qu'il y a quelque chose de tout à fait frustrant avec la réponse reçue de la vice-présidence du GNSO nous disant de ne pas bouger. Nous n'avons pas besoin de bouger jusqu'à ce que quelqu'un nous démontre que notre PDP est faux. Et qui prend cette action ? Nous devrions donc être plus précis.

Et comme vous l'avez mentionné -- désolé. Le Conseil a convenu d'avoir une résolution sur les deux lettres. Alors, avant de prendre une résolution, ils devraient pouvoir nous faire une réponse claire indiquant que notre point explicité dans le communiqué sera pris en compte dans les résolutions et ne pas nous mettre devant le fait accompli.

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. Comme je l'ai dit, le -- tous ces éléments sont dans la première phrase, mais nous allons les séparer parce qu'ils sont, disons-le, résumés sous l'espace où sera enregistré la réponse

---

au communiqué d'Helsinki, et où ces éléments sont énumérés, comme vous le voyez en deuxième et troisième ligne. Nous allons donc les transformer en éléments de paragraphes séparés pendant l'heure du déjeuner, et ensuite, ce sera le moment d'une version plus épurée.

Argentine.

ARGENTINE :

Merci, président. Je propose d'ajouter un autre élément pour lequel demander l'opinion du Conseil, c'est obtenir leur point de vue sur le problème qui semble avoir des conséquences juridiques pour l'ICANN. Il s'agit du processus .WEB.

Il semble y avoir un manque de transparence et de responsabilité dans ce processus d'enchères. Ce n'est pas -- de ce que j'ai lu, seulement pour .WEB. Il y a déjà eu auparavant d'autres cas similaires à .WEB.

Les informations que nous avons proviennent seulement de blogues et d'opinion d'entreprises, de sorte qu'il pourrait être bon d'obtenir l'opinion -- du Conseil à ce sujet.

Merci.

---

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. Je pense que c'est -- cela a été soulevé à plusieurs reprises et des dépliants circulent, donc je pense que c'est une question d'intérêt commun et probablement -- ou peut être de responsabilité. Je pense donc qu'il est convenable de demander de plus amples informations. De plus, en fonction de la révision de la concurrence, et ainsi de suite.

Donc, j'en prends note.

La Suisse -- non, la Chine en premier. Désolé.

CHINE : Merci, président.

-- une chose que j'avais l'intention de -- de soulever, vous l'avez déjà abordé, est le truc de l'IGO des deux lettres, trois lettres.

Une autre est que je propose que nous puissions, en tant que GAC, interagir avec le Conseil sur la -- sur le fonctionnement du nouveau dispositif après la transition de l'IANA.

Nous pourrions demander au conseil des mises à jour en tant que -- peut-être le fonctionnement de la PTI, par exemple.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. Je pense -- je ne suis pas sûr d'avoir bien compris ce que vous souhaitez exactement soulever en ce qui concerne la transition de l'IANA et si c'est une -- une question à poser au



---

Conseil ou comme un point d'information. Donc si vous pouviez m'aider à comprendre exactement ce que vous proposez.

Merci.

CHINE : Je voudrais proposer que nous puissions demander au Conseil de nous mettre à jour sur le fonctionnement de la PTI, par exemple. Et échanger nos vues avec le Conseil sur les nouvelles dispositions après la transition de l'IANA. L'architecture que nous avons maintenant après la transition de l'IANA.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : OK. Cela le rend plus -- plus clair. Merci.

La Suisse.

SUISSE : Merci, président.

En s'appuyant sur ce qui a été dit par la Commission européenne et aussi par l'Iran, je pense que, en particulier sur les questions de l'IGO et de la Croix-Rouge, nous devrions être très précis et construire aussi sur ce dont nous avons discuté ici au sein du GAC, de même qu'avec la GNSO. Sur la question de l'IGO, je pense que nous devrions demander formellement au Conseil ce que sera son action pour résoudre le -- la situation

---

que nous avons maintenant que nous avons la proposition du petit groupe devant nous. Quelles mesures spécifiques vont-ils prendre.

Et je voudrais également exprimer notre attente d'un processus très rapide qui sera nécessaire pour résoudre cela dès que possible.

Quant à la question de la Croix-Rouge, je pense que concernant les noms des sociétés nationales, nous avons exprimé également notre attente que cela soit résolu aussi rapidement que possible, car il semble qu'il ait été expliqué que c'est une question distincte avec une base juridique propre, et que le conseil de l'ICANN pourrait résoudre ce problème rapidement.

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci.

L'Indonésie.

INDONÉSIE : Ouais, un point rapide. Premièrement, à la suite de l'information de la Chine. J'aimerais également obtenir plus d'informations sur l'entité juridique formée par la PTI et son développement possible par la suite, après – non, l'IANA post-

---

transition, quelque chose comme ça. Quelle entité juridique et aussi le type d'organisation qui apparaît, parce qu'elle a été transférée du Département du commerce des États-Unis.

Deuxièmement, c'est que nous aimerions également obtenir l'engagement de l'ICANN, après la transition de l'IANA à la PTI et plus tard à une autre entité juridique. Nous aimerions savoir cela, pour nous assurer que l'intérêt public de tous les pays est toujours respecté. Bien que l'IANA et la PTI et plus tard, peu importe, soient implantées quelque part en Californie, je veux simplement m'assurer, comme vous -- en liaison avec ce que vous avez dit hier, que tous les pays du monde, y compris l'Indonésie, bien sûr, auront l'-- seront servis sur la base de l'intérêt public du pays.

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. Je note ceci avec la compréhension que peut-être -- pour les détails juridiques de la PTI, la demande porte sur la réception d'informations écrites après la réunion, car je ne pense pas qu'il est possible de -- d'aller à ce niveau de détails sur ce sujet au cours de la réunion. Et je pense que l'information est probablement déjà disponible quelque part.

---

Mais étant donné le nombre de questions, cela prendra sans doute trop de temps si nous entrons dans les détails. Mais je pense qu'il est bon de leur poser la question et de leur montrer notre intérêt sur ce point.

Je pense que ce que j'ai écrit ensuite est Nouvelle-Zélande. Est-ce correct ? Avez-vous demandé la parole ? OK. Merci.

NOUVELLE-ZÉLANDE : Merci, président.

Il s'agit d'une longue liste, alors j'ai pensé tout d'abord que nous devrions dire simplement que ce sur quoi nous sommes d'accord sont des priorités, en particulier, les codes à deux caractères, et aussi discuter de la façon dont nous communiquons avec le Conseil après le communiqué pour parler aux villages.

Je pense que cela peut être couvert par le point 3, mais nous serions intéressés par le fait d'obtenir un engagement du Conseil sur ce processus de suivi et peut-être décider d'une date.

Ma question porte plutôt sur la façon d'aborder cette rencontre. Nous avons déjà essayé différentes façons de présenter des sujets lors de la réunion avec les précédents conseils avec un président ou des responsables de projet. La dernière fois, je crois, nous vous avons eu en tant que président donnant un

---

aperçu suivi de l'avis des membres. Dans un intérêt de gain de temps, je voudrais simplement savoir comment on pourrait maximiser cette étape. Est-ce que nous attendons que vous présentiez les sujets ou souhaitez-vous des responsables par sujet qui en discutent ?

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Oui, nous avons essayé différentes choses et toutes ont des avantages et des inconvénients.

À vous de décider. Compte tenu de l'instant présent, nous pouvons à nouveau passer la liste en revue et identifier un responsable par sujet, ou je peux faire de mon mieux et essayer de présenter les choses, pour que vous puissiez alors compléter.

C'est à vous de décider. C'est comme vous voulez.

Je vois l'Iran et la Suisse.

Merci.

IRAN : Merci, Thomas.

Je pense que, tout d'abord, vous avez besoin de mettre un ordre de priorité, si ce n'est pas aussi important que l'IGO, et

---

ainsi de suite, pour éviter qu'à la fin nous n'ayons plus de temps. Et deuxièmement, je suggère, simple suggestion, que vous présentiez la problématique. Si les gens croient qu'ils ont quelque chose à apporter, ils compléteront.

En outre, la question soulevée par nos distingués collègues de la Chine et de l'Indonésie a déjà été annoncée par l'ICANN dans les alertes de l'ICANN et dans leurs circulaires au public. Nous n'avons donc pas besoin d'en parler. Cela prend beaucoup de temps de parler de légalité de la PTI, et ainsi de suite. Ce sont des choses tout à fait claires, Président. Nous avons besoin de lire ce qui a été distribué. Je n'y crois donc pas. Mais vous soulevez le point, et leur demandez de diriger les collègues vers les bonnes publications. C'est tout. Mais ne rentrez pas dans la discussion sur l'entité juridique de la PTI, qui prendra plusieurs semaines au CWG.

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci Chine [sic].

La Suisse.

---

SUISSE : Très brièvement. Je pense que sur la plupart des sujets où il est clair qu'il y a une position du GAC provenant de communiqués antérieurs, et c'est le président qui devrait la soulever au nom du GAC, et les responsables de sujet pourront alors les compléter.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : OK. Je comprends que c'est de cette façon -- Pays-Bas d'abord, et j'essaye ensuite de résumer.

PAYS-BAS : Oui, et la Suisse, vous avez exactement donné ma position. Je pense que vous devez introduire rapidement le sujet et le passer au responsable.

Je pense qu'il y a beaucoup de questions qui peuvent être résolues avec des informations disponibles au public. Je pense, par exemple, à l'entité juridique de la PTI. Je pense qu'il serait très -- disons cela prendrait trop de temps de se lancer dans une explication sur quelque chose qui est publiquement disponible.

Mais je peux admettre qu'à partir du fonctionnement de la PTI on peut se demander si l'ICANN est confiant que, disons, l'opération est sur la bonne voie, dans le bon -- avec les bonnes échéances (indiscernables). Cet aspect serait donc intéressant.

---

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. C'est peut-être une façon de le gérer, que nous annonçons simplement que les membres sont intéressés par davantage d'informations sur le fonctionnement de la PTI et que nous leur demandions une sorte d'évaluation, s'ils pensent que tout va bien ou s'il existe des défis qui n'étaient pas prévus ou quelque chose comme ça. Nous concentrer sur ce point.

En ce qui concerne faire une publicité préalable à cette liste assez longue, la première chose, je vais donc essayer de présenter très brièvement les éléments. De ce que vous me renvoyez, je pense que je vais prendre un peu plus de temps sur la question sur le code à deux caractères que peut-être sur d'autres sujets plus bas dans la liste. En se concentrant sur la façon dont nous échangeons entre le Conseil et l'ICANN sur l'avis du GAC et -- et notamment leur demander en tant qu'élément d'action concrète de nous donner une date pour une prochaine réunion par téléconférence pour assimilé non seulement la -- l'avis d'Hyderabad, mais peut-être aussi l'avis d'Helsinki afin d'avoir une compréhension mutuelle sur notre relation et nos rôles respectifs. Je considère que c'est une question fondamentale. Et à ce que j'entends aussi, l'IGO est liée, mais non conjointe. Avec cela, la question de la Croix Rouge ; nous



---

indiquerons clairement qu'il est pour nous important que ces choses soient réglées, que nous voulons un signal clair de l'administration, et ainsi de suite.

Et le reste, toutes les autres questions, nous les prendrons, alors, dans l'ordre.

Et en passant, nous avons trois points sur lesquels le Conseil nous a demandé de -- réfléchir. Peut-être nous pouvons rapidement -- et cela vient de -- ce sont des choses que Goran a demandées à la communauté. En fait, nous devrions prendre quelques secondes pour nous rappeler ce que sont ces trois questions.

Donc si n'importe qui -- je ne sais pas si, Tom, vous pouvez trouver le courriel, ou peut-être qu'Olof ou toute autre personne. Mais je -- vous l'avez. J'aime la grande efficacité de cette personne. Incroyable.

TOM DALE :                      Merci, Thomas.

PRÉSIDENT SCHNEIDER :    Wu, pouvez-vous les lire, s'il vous plaît ?



---

sujets transversaux que nous utiliserons pour chacun des points à discuter, en parlant de ce qui fonctionne pour nous et comment la confiance et autres choses fonctionnent pour nous ?

Je vois Olga, au moins, faire signe que oui. Je vois d'autres personnes approuver de la tête.

Alors peut-être, nous pouvons commencer en disant que nous avons -- nous avons conscience de leurs questions, et notre proposition est d'examiner leurs composantes dans chacun des éléments que nous avons -- parce qu'ils se recourent à la fin. Que nous traiterons cela comme une problématique sous-jacente de tous les éléments que nous présenterons.

Est-ce quelque chose que vous trouvez logique ?

OK. Très bien. Merci.

L'Iran.

IRAN :

Merci monsieur le président.

Pour l'IGO, j'ai entendu dire que le Conseil vous mentionnera peut-être que le GAC et le GNSO se retrouvent pour résoudre le problème. Ça n'avance pas du tout.

Je pense avoir entendu du GNSO qu'ils veulent avoir une structure tripartite : Conseil d'administration, GNSO, et GAC.

---

Mais ils ne veulent pas que nous commençons juste à parler ensemble parce que nous sommes dans la même situation. Ils ont ici défini des PDP, nous ne changeons rien sauf si vous prouvez qu'ils ne fonctionnent pas. Nous disons que c'est notre avis qui n'a pas été mis en œuvre, de sorte que nous n'allons nulle part.

Veillez donc faire attention lorsque nous demanderons au Conseil de ne pas seulement pousser de l'épaule (indiscernables) du GAC et du GNSO. Ils doivent vraiment être impliqués d'une manière ou d'une autre. Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. Je pense que c'est une position que nous partageons avec le GNSO, que le Conseil a la responsabilité de faciliter, quoi que cela veuille dire et quelle que soit la forme du processus. Ce point, je crois, est clair. Pour information, il y a des discussions informelles dans toutes sortes de directions, et je pense que -- n'hésitez pas à, en particulier, sur celle-ci, à vous y incruster pour y communiquer clairement vos attentes.

Ce que je vais finalement dire, c'est que, quelle que soit la forme prise par le processus, il devra être très inclusif et clair, et que personne n'y joue de jeux consistants à affirmer untel suit les règles et untel non, et bla, bla, bla. Les choses doivent être

---

claires, inclusives et transparentes. Ce sont les trois points que je ferais sur le sujet.

Est-ce -- donc, nous arrivons à une liste. Faisons de notre mieux pour la travailler, en discuter, et j'espère obtenir de vous l'ordre exact en termes de priorités. Et nous vous l'enverrons dès que nous l'aurons, et aussi au Conseil, je suppose, pour qu'ils aient au moins quelques minutes pour -- pour se préparer.

Pouvons-nous nous arrêter ici, ou il y a-t-il quelque chose que nous avons oublié ?

Commission de l'Union africaine. Merci.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE : Merci, président. Je me demande -- ou une suggestion. Pour les numéros 4 et 6, ils pourraient être discutés ensemble. Parce qu'ils parlent de la même problématique.

Et le groupe de travail sur les régions faiblement desservies a travaillé précisément sur ces questions. Je pense donc que nous pouvons mettre les deux ensemble.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci. C'est utile. Donc au final, on parle d'inclusion, inclusion de -- oui. Je pense que ça a l'air logique. Tom hoche aussi la tête.

---

OK. Quelque chose de plus ?

Je ne vois....

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Peut-on voir la liste complète à l'écran ?

PRÉSIDENT SCHNEIDER : C'est en fait la liste complète de ce que nous avons sur le papier. Le reste, nous l'avons noté et nous allons y travailler. Vous devez donc nous faire confiance sur le fait que nous sommes en mesure d'utiliser les 40 minutes restantes pour arriver à quelque chose, parce que nous n'aurons pas d'autre -- pas d'autres possibilités. Mais nous ferons de notre mieux.

Le Royaume-Uni, et puis nous devons nous arrêter. Merci.

ROYAUME-UNI : Merci. Seulement en ce qui concerne le point 7, c'est un élément d'informations, vraiment, pour que nous informions le Conseil que ce rapport -- dont ils sont probablement déjà bien au courant, en fait, mais je pense que nous devons faire l'étape formelle de les en informer. Donc, ce n'est pas un point de discussion.

Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Ce sera assez court, et je me référerai simplement à vous au cas où, parce que vous avez accompagné ce travail en tant que membre du GAC, mais également du comité au sein du Conseil de l'Europe qui travaille dessus. D'accord. OK.

Très bien. Alors, profitez de la pause, la pause-déjeuner, et nous nous réunirons à 13h30, pour entendre les résultats des élections.

Merci.

**[Pause déjeuner]**